



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**VIIème Conférence d'examen
de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes
bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction
(Genève, 5 – 22 décembre 2011)**

**Intervention au débat général de Son Excellence M. Eric DANON,
Ambassadeur, Représentant permanent de la France
auprès de la Conférence du Désarmement.**

(Genève – 5 décembre 2011)

* *
*

**VIIth Review Conference of the States Parties
to the Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of
Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on Their Destruction
(Geneva, 5 – 22 December 2011)**

**Intervention in the general debate by His Excellency Mr Eric Danon,
Ambassador, Permanent Representative of France
to the Conference on Disarmament**

(Geneva, 5 December 2011)

Représentation permanente de la France
auprès de la Conférence du Désarmement
36, route de Pregny - 1292 Chambésy- Genève
Tél : 022.7589167 Fax : 022.7589150 www.delegfrance-cd-geneve.org

Monsieur le Président,

Prenant la parole pour la première fois, je tiens à vous féliciter pour votre désignation à la présidence de cette Conférence d'examen. Ma délégation est convaincue que vous saurez mener nos travaux avec efficacité et compétence pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé : conjuguer ambition et réalisme.

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Ma délégation souligne son attachement à la déclaration ministérielle du G8 du 15 mars 2011 sur la septième conférence d'examen de la CIAB ainsi qu'à la position commune adoptée par l'Union Européenne le 18 juillet 2011. Elle souscrit pleinement à la déclaration qui sera faite demain au nom de l'Union.

Le risque et la menace biologiques demeurent très préoccupants. Les récentes pandémies ont renforcé notre conscience de l'impact potentiel de l'utilisation d'une arme biologique. Le développement de l'industrie biotechnologique accroît le caractère diffus de la menace. Les progrès scientifiques et techniques, mais également l'accès facilité aux biotechnologies duales, doivent nous inciter à une vigilance accrue, sans constituer un frein aux échanges pacifiques. Le risque demeure de possibles détournements d'agents biologiques au profit d'un Etat aux visées dangereuses, de mafias ou de groupes terroristes. Comme vous le savez, la France considère que la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs constitue l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales.

Les précédentes Conférences d'examen et les réunions d'intersession ont permis de sensibiliser les Etats parties aux enjeux, de clarifier les concepts et les termes de la convention. Il faut maintenant passer à une nouvelle phase, celle des décisions concrètes et réalistes. L'impossibilité, il y a dix ans, de réunir le consensus sur un protocole de vérification ne doit pas nous empêcher d'aller de l'avant pour préserver l'autorité et l'efficacité de la convention.

Pour ce faire, la France valorisera notamment les priorités suivantes:

1/ En premier lieu, s'inspirer des expériences réussies dans d'autres domaines ou dans certains pays pour renforcer l'efficacité des mesures de mise en œuvre à titre national.

Deux exemples :

- La France propose, dans le document de travail qui vous a été transmis, quelques pistes, en s'appuyant sur son expérience nationale ainsi que sur le régime international de lutte contre le trafic de drogue. Ce dernier instaure un mécanisme de traçabilité des transferts de produits ainsi qu'une coopération internationale entre les pays dont nous pouvons nous inspirer.

- Autre exemple : la responsabilisation des communautés scientifiques à travers la promotion des normes de gestion de la qualité et la mise en place de plans nationaux de sensibilisation sont d'autres voies que nous pouvons explorer.

2/ La seconde priorité de la France consistera à soutenir les initiatives propres à renforcer le climat de confiance entre Etats-parties.

Par exemple, l'actualisation et la simplification des formulaires de mesure de confiance nous paraissent nécessaires pour accroître le nombre de soumissions. La France soutiendra les propositions visant à mieux utiliser ces soumissions. Il faut ainsi, entre autres améliorations, permettre à l'ISU de synthétiser et d'analyser les informations échangées.

Par ailleurs, la France reviendra vers vous dans les prochains jours pour présenter de nouvelles propositions concrètes qui permettraient à la fois de renforcer la confiance et l'efficacité des mesures de mise en œuvre à titre national.

3/ Troisième priorité : entre deux Conférences d'examen, nous devons densifier nos travaux tout en faisant preuve de flexibilité.

L'évolution des sciences et des technologies comme le développement de l'industrie biotechnologique sont tellement rapides aujourd'hui qu'une session annuelle n'est plus suffisante pour bien traiter nos sujets. De plus, les questions relatives à la mise en œuvre des dispositifs nationaux ou des mesures de confiance et de sécurité devront faire l'objet de réunions suivies sur plusieurs années. Enfin, pendant l'intersession, les Etats Parties doivent pouvoir prendre des décisions, notamment sur l'ordre du jour ou lorsqu'une certaine actualité l'exige, afin d'améliorer nos résultats collectifs.

4/ Quatrième priorité pour la France : combiner actions multilatérales et bilatérales pour permettre à la CIAB d'atteindre la pleine universalité.

Cette convention ne compte que cent soixante-cinq Etats parties, alors que près de cent quatre-vingt dix pays participent aux activités de la Convention d'interdiction des armes chimiques ou au Traité de non-prolifération nucléaire conclus dans les mêmes années.

Notre Conférence d'examen doit permettre de débattre des actions à mener pour parvenir à l'universalisation de la CIAB, actions qui pourraient inclure, par exemple, l'actualisation de nos priorités géographiques.

Tous les efforts de l'ISU – au demeurant remarquables - ne peuvent remplacer l'action des Etats pour expliquer, inlassablement, combien la menace biologique nous concerne tous. Les récentes grandes pandémies ont pourtant rappelé que le risque biologique ne pesait pas sur un petit club de pays mais sur tous. Pour ce qui est de la France, cette promotion fait partie intégrante du dialogue que nous entretenons bilatéralement à travers notre réseau diplomatique. Encore récemment, nous avons effectué des démarches auprès de la Tanzanie et du Cameroun, en encourageant ces pays à mettre en œuvre les dispositions de la convention dans l'attente d'une adhésion.

Monsieur le Président,

Il est essentiel pour la France que le document final que nous adopterons à l'issue de cette Conférence soit le plus concret possible. Ma délégation ne ménagera pas ses efforts pour y parvenir, afin de renforcer la crédibilité de notre action.

Dans cette perspective, le renouvellement de l'ISU pour une durée minimale de cinq ans et l'élargissement du champ de ses tâches sont indispensables à l'efficacité de nos travaux. Outre un travail d'analyse et de synthèse des mesures de confiance, une meilleure information des travaux poursuivis dans d'autres enceintes et un rôle plus important en matière de sensibilisation pour assurer la pleine universalisation de l'instrument seraient utiles. La compétence de ses agents nous y encourage.

Monsieur le Président,

Pour finir, je voudrais insister sur trois points.

1/ D'abord, comme vous le savez, la France est dépositaire du Protocole de Genève de 1925 concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques. Il s'agit d'un instrument ancien mais qui conserve toute sa pertinence. La France encourage tous les Etats à adhérer à ce Protocole et à lever leurs réserves.

2/ Ensuite, je voudrais rappeler que la France accorde une grande importance au maintien de l'effectivité du mécanisme du Secrétaire Général en cas d'usage allégué d'armes biologiques et chimiques. Pour répondre au souhait exprimé par le département des affaires de désarmement des Nations Unies, la France organisera en 2012 une formation d'experts mobilisables dans le cadre de ce mécanisme.

3/ Enfin, chers collègues, nous formons le vœu que nos travaux, dans le cadre de cette conférence, puissent favoriser les travaux d'une autre conférence, celle qui devrait se tenir en 2012, relative à la mise en œuvre d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs au Moyen Orient.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous assurer à nouveau du soutien de ma délégation dans la conduite de votre tâche tout au long de cette Conférence d'examen.

Je vous remercie./.

Mr President,

Speaking for the first time, I would like to congratulate you on your designation as President of this Review Conference. My delegation is convinced that you will be able to direct our work with effectiveness and competence to meet the objective that you have set: combining ambition and realism.

Mr President, Dear Colleagues,

My delegation would like to underline its commitment to the G8 Ministerial statement of March 15 2011 on the 7th Review Conference of the BTWC and to the Common position adopted by the European Union on 18 July 2011. We fully support the declaration which will be made on behalf of the EU tomorrow.

The biological risk and threat remain very worrying. Recent pandemics have strengthened our awareness of the potential impact of the use of a biological weapon. The development of the biotechnology industry increases the generalized nature of the threat. Scientific and technical progress, but also easier access to dual-use biotechnologies, must encourage us to increase our vigilance, without hindering peaceful transfers. The risk remains of possible diversion of biological agents to mafias, terrorist groups, or States with dangerous aims. As you know, France considers that the proliferation of weapons of mass destruction and their means of delivery is one of the most serious threats to world peace and security.

Previous Review Conferences and intersessional meetings have helped to increase the awareness of the States Parties to the issues of the Convention and to clarify its concepts and terms. It is now time to move on to the next phase: that of tangible and realistic decisions. The fact that ten years ago we were unable to achieve a consensus on a verification protocol should not stop us from working to preserve the authority and effectiveness of the Convention.

To this end, France would place the emphasis, notably, on the following priorities :

1/ Firstly, learn lessons from successful experiences in other areas or in certain countries to enhance the effectiveness of national-level implementation measures.

Two examples:

- In the working document which we have provided, France proposes a number of options, supported by our national experience as well as on the international regime against drugs trafficking. The latter regime puts in place a traceability mechanism for product transfer as well as an international cooperation between countries which could be a source of inspiration for us.

- Another example: increasing the accountability of scientific communities through promotion of standards for quality management and establishing national awareness plans are other possibilities we could consider.

2/ France's second priority is to support initiatives to build confidence between the States Parties.

For example, updating and simplifying confidence-building measure forms seems necessary to us in order to increase the number of submissions. France will support proposals aimed at improving the use of submissions. It is thus necessary, amongst other improvements, to enable the ISU to summarize and provide analysis of exchanged information.

In addition, France will come back to you in the coming days to present new tangible proposals to enhance confidence and the effectiveness of national-level implementation measures.

3/ Third priority: between different Review Conferences, we should intensify our work whilst showing flexibility.

The progress of science and technology, like the development of the biotechnology industry, is so fast nowadays that an annual session is not sufficient to handle our issues. In addition, issues relating to the implementation of national regimes or confidence-building and security measures must be the subject of meetings followed-up over several years. Lastly, during the intersessional period, the States Parties should be able to make decisions, including on the agenda or when particular events make it necessary, in order to improve our collective results.

4/ France's fourth priority is to combine multilateral and bilateral actions to allow the BTWC to become fully universal.

This Convention has only one hundred and sixty-five States Parties, whereas almost one hundred and ninety countries participate in the activities of the Chemical Weapons Convention and the Nuclear Non-Proliferation Treaty concluded in the same years.

Our Review Conference should be an opportunity to debate the actions to take to achieve the universalization of the BTWC, which could include, for example, updating our geographical priorities.

All the work of the ISU, however remarkable, cannot replace State action to explain untiringly how the biological threat is of concern to us all. The recent major pandemics have shown that the biological risk does not hang over a small group of countries only but over us all. As far as France is concerned, this promotion is an integral part of our bilateral dialogue via our diplomatic network. Recently, we made *demarches* to Tanzania and Cameroon, encouraging the countries to implement the provisions of the Convention ahead of accession.

Mr President,

It is essential for France that the final document which we will adopt at the end of this Conference be as tangible as possible. My delegation will spare no effort to achieve this goal, in order to enhance the credibility of our action.

With this in mind, renewing the ISU for a minimum period of five years and widening the scope of its mandate are vital for the effectiveness of our work. Beyond analysing and summarizing, being better informed of the work conducted in other forums and playing a greater outreach role to ensure the instrument becomes fully universal would be useful. The competence of its staff is an encouragement for us in this sense.

Mr President,

To conclude, I would like to emphasize two points.

1/ Firstly, as you know, France is the depositary of the 1925 Geneva Protocol for the Prohibition of the Use of Asphyxiating, Poisonous or Other Gases, and of Bacteriological Methods of Warfare. It is an old instrument but one which is as relevant as when it was signed. France encourages all States to accede to this Protocol and withdraw their reservations.

2/ I would also like to recall that France attaches great importance to maintaining the mechanism of the Secretary-General in case of alleged use of biological and chemical weapons. To respond to a wish

expressed by the United Nations Office for Disarmament Affairs, France will organize in 2012 training for experts liable to be mobilized under this mechanism.

3/ Lastly, dear colleagues, we would like to express the wish that our work, in the framework of this conference, may support the work of another conference, due to take place in 2012, on the implementation of a Middle East zone free of weapons of mass destruction and their means of delivery.

Mr President,

Allow me to once more assure you of the support of my delegation in the conduct of your work for the duration of this Review Conference.

Thank you very much.